

SOMMAIRE.

- LES PÉNITENCIERS. BONIS DU JOUR. LA GATINEAU. Lettre de Washington. Service télégraphique. Ca et là. A TRAVERS OTTAWA. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS ÉTRANGERS. FEUILLETON.—LE GOUVERNEUR: Roulet de Navery.

LES PÉNITENCIERS.

On nous communique les observations suivantes:

Un passage de la dernière lettre de votre aimable correspondant de New-York m'a frappé, c'est celui qui a trait aux pénitenciers; on y lit ce qui suit:

" Pourquoi la législature n'enverrait-elle pas un comité chargé de faire une étude des pénitenciers de l'Etat de New-York? Autrefois ces prisons de l'Etat côtoyaient des sommes immenses; aujourd'hui, grâce à une sage administration, elles sont une source de revenu."

Les pénitenciers de l'Etat de New-York sont parfaitement connus des administrateurs des pénitenciers canadiens; il n'est donc pas besoin d'en envoyer un comité pour les étudier. En second lieu, grâce au système américain de non permanence des fonctionnaires et employés publics, il arrive que le commencement de chaque administration des pénitenciers de l'Etat de New-York, (aux Etats-Unis on appelle ces établissements state prisons, le mot pénitencier y étant employé pour désigner les prisons centrales, se signale par de brillants rapports de profits souvent mirobolants: cela dure jusqu'à ce qu'une nouvelle administration soit nommée; —alors celle-ci constate une dette ou déficit qu'on acquitte, et l'ère des profits recommence pour finir de même plus tard.

Il serait trop long de vous expliquer comment cela s'opère; mais voyez les faits, tels que racontés dans les documents publics.

De 1855 à 1861, les trois pénitenciers de l'Etat de New-York, Sing-Sing, Auburn et Clinton, représentés comme soldant leur exercice de chaque année au pair ou par un profit, avaient coté ensemble, durant cette période, \$1,261,807.26 de plus qu'ils n'avaient produit.

Cette découverte faite et les comptes réglés, les rapports de profits recommencent, accompagnés de grands compliments dans les gazettes à l'adresse des nouveaux administrateurs. Au bout de quelques années, nouvelle débâcle et nouvelle découverte de déficits, suivies d'une nouvelle période d'opérations superbes que le comité de 1876 déclara avoir été une perte sèche de \$4,992,207.00 pour la période précédemment écoulée.

Une nouvelle administration a été placée à la tête du pénitencier de New-York, en mars 1878, en sorte que nous en sommes aujourd'hui à la période brillante; avant de chanter de nouvelles merveilles, m'est avis qu'on ferait bien d'attendre l'époque de l'échec.

Le fait est qu'on n'a jamais encore vu où que ce soit un pénitencier qui, dans le véritable et honnête sens du mot, "ait payé ses dépenses."

Le dernier rapport publié par le nouveau surintendant des pénitenciers de l'Etat de New-York (janvier 1879), malgré tout le bonheur qu'il ressent à accuser des profits n'en accuse cependant qu'à Sing-Sing; Clintun ayant coté, d'après son propre avis, \$77,027.64, et Auburn \$34,179.24 de plus que leurs recettes, pendant l'exercice de 1878.

Je le répète: jusqu'ici du moins, ces annonces périodiques de profits ont toujours été suivies de mécomptes du genre de ceux que je viens de signaler. Les rapports de profits ont été qualifiés tour à tour de " nice adjustment of accounts " ou de " make it appear, on paper at least."

Nos administrateurs qui, heureusement, font rapport de l'état exact des choses, ont eu souvent à souffrir de comparaisons faites à leur préjudice à l'aide de pareilles données: c'est un par un sentiment de justice pour eux et par amour de la vérité que je me suis senti porté à vous parler de cette question, que je connais et sur laquelle n'étant nullement intéressé, je me crois témoin compétent.

La reproduction dans nos journaux de ces vantardises américaines, fait plus de mal qu'on ne pense à notre population. Je me contente d'annoncer cette proposition que d'autres auront peut-être le temps de développer.

ECHOS DU JOUR.

On annonce la mort de M. l'abbé Gaume, vicaire-général de Nevers (France) et auteur de nombreux ouvrages de théologie.

Le télégraphe mentionne aujourd'hui M. Dechêne, marchand, de Québec, comme adversaire probable de l'honorable M. Flynn à Gaspé. En dépit de toute opposition nouvelle, ministre sera élu.

Une dépêche de Winnipeg mande que la société légale de cette ville a adopté une résolution priant le ministre de la justice de nommer M. R. G. Dalton, en remplacement du défunt juge McKeagney.

On prête au gouvernement provincial de Québec l'intention de prendre bientôt possession du chemin de fer du Nord et de l'exploiter lui-même. Pour cette exploitation, il lui faudra nécessairement un personnel plus nombreux. Espérons qu'on rendra justice à nos compatriotes.

Le Herald de Montréal se prononce carrément, dans un récent article, pour l'abolition du système fédéral et demande l'union législative. Ces étincelles ne tirent, sans doute, pas à conséquence, dans l'opinion même de ceux qui les ont écrits. Ces appels retentissent à plat. Ce sont des indices qu'il est peut-être bon de noter toutefois.

La contestation de l'élection de M. Massue a été déboutée, faute de preuves. On n'a pu trouver aucun acte de corruption de la part de M. Massue, ni de son fils, ni de son agent, M. D. McCarthy. Pourtant la Gazette de Montréal ne se gênait pas d'annoncer que le député de Richelieu perdrait non seulement son siège mais serait déqualifié. Les libéraux ne sont pas chanceux par le temps qui court.

La nomination des candidats aura lieu le 23 et la votation le 30 décembre, dans le comté de Provencher. Il est probable que M. Royal sera élu par acclamation. On mentionne bien le nom de M. Bradley; mais nous ne croyons pas que le percepteur des douanes à Emerson abandonne sa charge pour engager une lutte inégale. Quant à Ed Bedford, sa candidature n'aurait rien de sérieux.

Le Mexique est par excellence le pays des insurrections. En voici une nouvelle que nous avons à enregistrer. A Chihuahua une révolte a éclaté contre le gouvernement d'Etat. Les insurgés se sont emparés du gouverneur et des fonctionnaires d'Etat. Le général Trevino est parti pour Chihuahua avec des forces suffisantes pour mettre à la raison les révoltés et rétablir l'ordre ainsi que le gouvernement régulier d'Etat.

Du Courrier de Canada :

Le gouvernement-Joly arrivait et s'attendait à un certain groupe de marchands de bois, s'étant dit de leur payer sa dette de reconnaissance en leur livrant sans surveillance nos bois et nos forêts. Pour cela les gardes-forestiers furent suspendus.

On nous informe qu'il a été comploté un pillage général sur les terres de la Couronne, et que la province a perdu des milliers de bœufs.

Si tel est le cas, il importe que les anciens gardes-forestiers soient réinstallés dans leurs fonctions, et qu'une surveillance immédiate soit établie pour protéger l'exploitation de nos bois.

Le premier principe d'une bonne économie, c'est de protéger sa propriété.

Le Sun, de New-York, dit que l'agitation des mineurs irlandais de la Pennsylvanie, à propos des affaires d'Irlande, ne trouve aucune sympathie en cette ville. Les chefs de la société féminine ne songent même pas à une excursion en Canada. Ils savent que les Irlandais-Canadiens sont satisfaits de leur gouvernement et ne répondraient pas à l'appel de leurs compatriotes américains. Les fonds de guerre, s'élevant, dit-on, à \$2,449, est s'écroulant. L'organisation féminine disparaît rapidement depuis la mort de James O'Mahoney, il y a environ deux ans.

Du Courrier de Montréal :

M. Letellier eût-il été destitué pour avoir désavoué une loi quelconque? Non, c'est pour avoir chassé des ministres possédant la confiance du peuple, pour appeler au pouvoir des hommes qui n'avaient pas cette confiance et qui ont si bien su prouver de plus qu'ils ne le méritaient pas.

Sans doute, un lieutenant-gouverneur doit suivre l'avis de ses ministres; mais il n'est pas plus obligé de sanctionner toutes les lois qu'il ont été adoptées par les chambres que le conseil législatif n'était obligé de voter les subsides. On ne destitue pas un lieutenant-gouverneur pour avoir désavoué une loi; mais on le destitue pour avoir substitué sa propre volonté à celle du peuple, dans le but de favoriser ses amis politiques. La constitution prévoit à ce que le gouverneur ait le droit de désavouer certaines lois, mais elle ne prévoit pas à ce que le peuple puisse choisir lui-même ses propres représentants, sans que celui qui est revêtu de l'autorité royale puisse intervenir dans ce choix.

Le Sentinel, de la baie du Tonnerre, s'oppose à la construction de la ligne du saut Sainte-Marie, sous le prétexte

que ce chemin transporterait le grain américain au détriment de l'embranchement de la baie du Tonnerre du chemin de fer du Pacifique.

Le Globe répond que les produits apportés au Canada par voie du saut Sainte-Marie proviennent de la source ordinaire de ceux qui s'expédient par la voie de Chicago, pendant que le Pacifique du Canada apportera le grain du Nord-Ouest canadien jusqu'à la baie du Tonnerre, pendant la saison de la navigation, et jusqu'à Portland pendant l'hiver.

M. Hector Fabre écrit de France à l'Événement :

Notre ami Henri de Lamotte vient de publier, sous le titre de "Cinq mois parmi les Français d'Amérique", un livre charmant et bien écrit dont quelques chapitres ont déjà paru dans le Tour du Monde. L'ouvrage tout entier est consacré au Canada. Il est d'une lecture très-attachante. C'est, en effet, ce qu'il y a de plus intéressant et de plus fidèle, rigoureux, On a rarement parlé de nous avec autant d'exactitude, jamais avec plus de sympathie et d'intérêt. Henri de Lamotte est un observateur d'un clairvoyance qu'on ne trouve pas en défaut. Il a passé quelques mois au milieu de nous, et il nous connaît comme s'il y avait toujours vécu.

M. de Lamotte partage avec M. Orléans Reclus, le titre de "l'histoire géographique, l'histoire de la civilisation et de la vie sociale de ce pays". C'est même M. Reclus qui le premier a dirigé son attention vers nous; et depuis lors, c'est entre eux une émulation à laquelle on s'intéresse avec plaisir. M. de Lamotte a écrit son livre au moment où il se trouvait à Paris, mais il ne s'est pas contenté de se renseigner sur ce qu'il a vu de nos contrées, il a fait des recherches et des enquêtes partout où il a pu aller, et il a recueilli des renseignements sur nos institutions, nos usages, nos mœurs, nos idées, nos aspirations, nos douleurs, nos espérances, et il les a consignés dans son livre avec une fidélité et une exactitude qui sont rares chez les écrivains étrangers.

C'est presque une infirmité que je commets en parlant de la passion que nous portons à M. de Lamotte et à Reclus; mais il m'a paru si singulier d'entendre parler de M. de Lamotte avec un enthousiasme si plein, et de voir que son nom a semblé digne de remarque, que j'ai fait aussi que cette tendresse pour Manitoba est un peu de la province dont la confraternité hospitalière a déposé des trésors de reconnaissance et des amas de souvenirs dans le cœur de Lamotte.

La tâche des nouveaux ministres de Québec est loin d'être légère. A part les embarras de toute sorte que leur a légués le gouvernement Joly, il paraît que l'administration des départements est dans l'état le plus décevant, non par le fait des employés, mais par le fait des ministres. Dans le département des travaux publics et dans celui du procureur général, entre autres, les affaires sont, dit-on, en arrière d'une année. L'honorable M. Chapleau et l'honorable M. Loranger ont trouvé sur leurs pupitres des masses de dossiers de toute espèce que la négligence de leurs prédécesseurs avait laissés s'accumuler. Cela se comprend. M. Joly et ses collègues passaient tout leur temps à s'occuper de cabale et d'intrigues. Absorbés par les affaires de parti, ils n'avaient pas le loisir de s'occuper de celles de la province. A ce compte, leur traitement de ministres qu'ils avaient réduit de \$500, pour jeter de la poudre aux yeux du peuple, était encore trop élevé, et les nouveaux ministres devraient recevoir double volume pour faire ainsi leur besogne et celle de leurs prédécesseurs.

On a remarqué que le Herald de Montréal avait fait un assez bon accueil au gouvernement Chapleau. Comme le Herald est le principal organe du parti libéral dans la province de Québec, on devait naturellement attendre de l'importance à son attitude en cette circonstance. La Gazette qui signale ce fait, dénonce en même temps la conduite du Witness, qui a dirigé la dernière campagne contre le cabinet Chapleau en compagnie de la Patrie, avec laquelle il rivalisait de fanatisme et de mauvaise foi. Le London Herald félicite de son côté les menées du Witness et termine un entrefilet à l'adresse de ce journal par ces mots :

" A tous les pères de familles qui désirent que leurs enfants deviennent experts dans le mensonge et l'hypocrisie, nous recommandons chaleureusement la lecture du Witness de Montréal."

La presse anglaise et protestante ne peut que gagner à séparer ainsi sa cause de celle du Witness. Quant au Herald, on attribue sa modération, ou plutôt son abstention, pendant les dernières élections, au dégoût que la conduite de la Patrie et autres petites feuilles du même acabit avait inspiré à tous les honnêtes gens.

L'isolement se fait ainsi autour des organes du radicalisme et du fanatisme.

Au Cap Rouge, dimanche dernier, pendant la consécration, à la grand-messe, une lampe suspendue au-dessus de l'autel a fait explosion et le contenu en feu s'est répandu sur l'autel et sur le prêtre officiant. Sans s'émouvoir de cet accident, le vénérable curé a terminé la consécration, puis on s'est empressé d'éteindre les flammes qui n'avaient pas tardé à faire des progrès alarmants. Pendant ce temps il y a eu panique parmi les fidèles et plusieurs personnes ont perdu connaissance.—Canadien.

LA GATINEAU.

(Pour le Canada.)

Champlain nous dit, dans son bon et naïf langage : "Le 4 juin 1613, nous passâmes près d'une rivière qui vient du nord, où se tiennent des peuples appelés Algonquins, laquelle va tomber dans le grand fleuve Saint-Laurent, trois lieues au nord de la Gattineau, qui fait une grande lieue, laquelle n'est pas large mais remplie d'un nombre infini de sauts qui sont fort difficiles à passer. Quelquefois, ces peuples passent par cette rivière pour éviter les rencontres de leurs ennemis, sachant qu'ils n'ont pas le chemin facile de si difficile accès."

Dans cette citation il s'agit de la rivière qui débouche à l'Ottawa, en face de la chute des Rideaux. Si le texte de Champlain ne nous permettait de localiser d'une manière précise le cours d'eau en question, nous serions bien en peine de reconnaître la Gattineau qui va tomber dans le Saint-Laurent, trois lieues plus bas que Montréal; mais les cartes du grand explorateur montrent clairement qu'il faut lire : "laquelle rivière va joindre dans les terres une autre rivière (le Saint-Maurice) qui va tomber dans le fleuve Saint-Laurent." Les typographes ne se sont pas bornés à sauter une ligne de manuscrit; ils ont encore mis le chiffre 3 à la place de 30. Ceci explique comment Champlain nous dit que cette rivière forme une lieue de quarante lieues, puisque, en la remonçant, on rencontre le Saint-Maurice qui nous mène aux Trois-Rivières. On ne se rend pas à l'Ottawa, mais dans l'Ottawa jusqu'à l'entrée de la Gattineau.

Champlain écrivait sur le rapport des Sauvages qui paraissent avoir regardé cette rivière d'une navigation si ardue, comme un obstacle sérieux aux courses de leurs ennemis les Iroquois.

Ces Iroquois, la terreur des tribus de l'Ottawa, demeuraient alors entre les lacs Champlain et Ontario. Ils tenaient constamment des partis de guerre sur le fleuve des Algonquins (l'Ottawa) sur son territoire. La Nation (Papineauville) et l'île des Allumettes ou était le quartier-général algonquin.

A cette époque une tribu considérable, appelée l'Iroquois, de race algonquienne aussi, mais distincte des Sauvages de l'île des Allumettes, habitait une partie du territoire triangulaire dont Vaudreuil, Kingston et Ottawa forment les angles. Elle prétendait avoir possédé autrefois l'île de Montréal et la région qui est du côté de Chambly et de Saint-Jean.

Les Algonquins regardaient l'Ottawa et les terres qui bordent cette rivière comme leur territoire propre; cependant leurs courses s'étendaient vers le lac Huron et la baie Georgienne et d'autre part jusqu'à la hauteur des terres de l'Ottawa, le Saint-Maurice et la Saguenay où leurs sources communes. Ces peuples chasseurs devaient, en effet, se répandre sur un grand rayon de pays.

Les Algonquins de l'île des Allumettes et ceux de la Petite-Nation fréquentaient les Trois-Rivières en grand nombre.

Les voyageurs par les cours d'eau abondaient qui coupaient les terres en l'Ottawa et le Saint-Maurice; la Gattineau était l'un de leurs principaux passages de communication.

Les Algonquins des Trois-Rivières allaient en traite, au nord, vers les tribus Attikaméguis, dont la résidence ordinaire était dans le voisinage du lac Saint-Thomas et qui, à leur tour, échangeaient les objets de fabrication européenne qu'elles obtenaient ainsi, avec des peuples situés encore plus loin, dans un pays si froid que les arbres étaient rabougris et ne fournissaient pas même l'écorce nécessaire à la confection des canots; ils se procuraient ces produits des peuples favorisés sous ce rapport, c'est-à-dire placés au sud, comme celles du Saint-Maurice inférieur et de l'Ottawa.

A l'instar de toutes les tribus de race iroquoise, les Hurons, établis au bord de la baie Georgienne, cultivaient la terre et en tiraient la plus grande partie de leur subsistance, tandis que les Attikaméguis menaient la vie nomade particulière aux peuples algonquins et ne se procuraient les produits de l'agriculture qu'au moyen d'échanges.

Depuis longtemps, les Hurons s'étaient séparés du gros de la nation iroquoise et le templement belge-queux ne leur convenait pas. Moitié agriculteurs, moitié marchands, ils portaient de leur pays, emportant plus de céréales que de fourrages. Parvenu à l'Ottawa, soit à la décharge de la Matawan, soit à l'île des Allumettes, ou à la Gattineau, ils rencontraient les Attikaméguis et autres nations du nord, ainsi que les Algonquins des bords de l'Ottawa, tous peuples chasseurs, qui échangeaient avec eux les pelle teries pour du blé et de la farine. En même temps se transmettaient (après les voyages de Champlain) les lettres des missionnaires destinées aux Trois-Rivières et à Québec, car les dépêches de ces deux postes que l'on craignait de voir se perdre en tombant au mains des Iroquois étaient confiées aux Attikaméguis. Les Hurons qui traitaient avec ceux-ci, sur l'Ottawa ou ailleurs, descendaient aussi, il est vrai, par le Saint-Laurent jusqu'aux Trois-Rivières, mais en cas d'attaque de la part des Iroquois les lettres n'eussent pas été en sûreté dans cette partie du voyage.

La Relation de 1647 s'exprime ainsi : "Les Attikaméguis ont commerce avec les Hurons et avec les Français. Leur rendez-vous se fait certains jours de l'année en un lieu dont ils conviennent, et là les Hurons leur apportent du blé et de la farine de leur pays, des réls et d'autres petites marchandises qu'ils échangent contre des peaux de cerfs, d'élan, de

castor, et d'autres animaux. Ceux qui communiquent avec les Français (sur le Saint-Laurent) les abordent une ou deux fois l'année, par le fleuve appelé les Trois-Rivières (le Saint-Maurice) ou même encore par le Sagou qui se décharge à Tadoussac, mais ce chemin leur est fort difficile. Cette année, nous leur avons donné des lettres pour les faire porter par cinquante Hurons qui se trouvaient aux Trois-Rivières à nos Pères qui sont en leur pays, et nos Pères de ces contrées-là en avaient aussi données à leurs Hurons pour nous les faire rendre par les Attikaméguis. Ces bonnes gens ont été fidèles, ils ont donné nos lettres aux Hurons et nous ont remis celles qui venaient de nos Pères qui sont en ce pays-là. Les Iroquois nous contraignent de chercher ces voies merveilleusement écartées."

Aujourd'hui, pour un centin, la parole écrite est portée de la baie Georgienne à Québec, en moins de deux jours—à lieu de cinq, six ou huit semaines.

Un autre Père avait bien raison de remarquer que les communications avec les grands lacs étaient des routes plus difficiles à suivre que le chemin de Paris à Orléans.

Nous avons changé tout cela, comme disait Molière.

On ne se rend pas compte généralement de l'étendue de pays que couvraient les relations commerciales des Sauvages. Nous savons, par le père Sagard, que vers 1625, les Nipissiriniens commençaient avec des peuples situés à cinq ou six semaines de marche du lac Nipissing, dans la direction du sud ou du sud-ouest. Les articles de traite, envoyés du Québec, passaient ainsi en trois mois au centre de l'Amérique, dans les vallées du Mississippi et du Missouri, et incartaient sans doute quelques Sauvages entreprenants de ces régions lointaines à se mettre en rapport avec le Saint-Laurent afin d'y rencontrer des trafics français.

Mais ceci nous éloigne de la Gattineau. Une question, pour finir. Ni Champlain, ni ceux qui lui ont succédé, pendant deux siècles, ne nomment la Gattineau. D'où vient ce nom?

BENJAMIN SULTZ.

LETTRE DE WASHINGTON.

(De notre correspondant spécial.)

Le temps.—Les élections d'automne.—Le 6 février Grant et la présidence.—Jour d'action de grâces.—Une noble femme.—Sacré d'un évêque.

Tout en écrivant près de ma fenêtre ouverte et respirant les chaudes brises du sud qui m'arrivent du Potomac, je me demande quel temps vous avez sur les bords de l'Ottawa.

Je me figure l'hiver déjà arrivé, les fenêtres des maisons soigneusement fermées et chacun se pressant autour du poêle. Ici toutes les fenêtres sont ouvertes et les enfants parés de leurs toilettes d'été, se livrent, en plein air, à leurs jeux d'été.

Les élections d'Etat qui ont eu lieu le 4 courant, ont tourné, généralement à l'avantage des républicains qui, par suite, ont maintenant plus de chance de faire élire leur président, l'année prochaine. Toutefois, en examinant les choses de plus près, on voit que cette chance n'est pas aussi forte qu'elle paraît au premier abord. Le nombre des votes électoraux, nécessaire pour fixer le choix d'un candidat, est de 185. L'Etat du sud, fort maltraité par les républicains, lorsque ceux-ci étaient au pouvoir, sont fermement démocrates et leurs votes joints à ceux de l'Indiana qui est aussi républicain et de l'Etat de New-York qui est démocrate, donne plus de 165. L'Etat de New-York tient donc le mot de la situation et il choisit des électeurs démocrates, la victoire restera à ce parti.

Mais comment se fait-il que le vote des Etats du sud soit assez influent pour faire plus que contrebalancer celui de la Nouvelle-Angleterre et celui de la plupart des Etats de l'ouest? C'est ce que je me propose d'expliquer brièvement.

Lorsque les républicains étaient au pouvoir, c'est-à-dire immédiatement après la guerre de sécession et tandis que les négres citoyens des Etats-Unis leur ont donné droit de vote, les négres votaient naturellement avec eux et contrairement le vote des Etats qui avaient pris part à la rébellion. Mais depuis la chute du pouvoir militaire, les républicains du sud n'ont pu se maintenir au pouvoir et leurs adversaires politiques utilisent, contre les négres et les républicains, le surplus d'influence politique qu'ils ont acquis dans les divers Etats. Les républicains sont très exposés de se voir ainsi battus par les armes qu'ils ont forgées eux-mêmes et c'est une question de savoir s'ils se soumettraient en cas de défaite.

Un croit généralement que le général Grant aspire à la présidence. Quatre années d'oubli ou de critiques auraient été fatales à ses aspirations. Voilà pourquoi ses amis lui ont fait faire ce voyage triomphal autour du monde. Par ce moyen, le public ne l'oubliait pas un instant et les critiques étaient sans effet. Son retour, si longtemps avant la réunion de la convention préliminaire, a été bien des gens. Mais la chose s'explique depuis qu'on a annoncé qu'il doit passer l'hiver à Cuba et au Mexique. Son retour semble avoir eu pour but de réchauffer l'enthousiasme et de lui donner l'occasion de formuler un nouveau programme politique.

Le président a fixé le 27 novembre comme date d'un jour d'actions de grâces. Cette solennité est d'origine anglaise et dans les anciennes colonies, il y avait des peines sévères contre les personnes qui manquaient à l'observance. C'est peut-être pour cela que les catholiques ne l'observent pas aujourd'hui. Depuis quelques années, à Washington, les jésuites et les dominicains célèbrent, ce jour-là, des services spéciaux dans leurs églises.

es; mais les curés des autres paroisses ne le reconnaissent que comme fête civile.

Le New-York Herald, parlant du mariage prochain d'une des filles du général Sherman, dit que la fiancée est une "catholique libérale", croyant lui faire un compliment. Cet article est tombé sous les yeux de madame Sherman qui a demandé au Herald de rectifier, dans une lettre dont voici la conclusion :

" Un catholique libéral ne peut être qu'un objet de pitié ou de mépris et tous mes enfants, jusqu'à ce jour, ont été aussi fermes et dévoués, dans leur foi, que leur conduite a été pure et exemplaire."

Nul doute que madame Sherman est contrite, du moins de nom, en Canada. C'est une pieuse et noble femme qui rappelle certaines héroïnes de temps passés.

Le 27 octobre dernier, le très-révérend Egidius Junger a été sacré évêque à la cathédrale Saint-Jacques, Fort Vancouver, en remplacement de Mgr Magloire Blanchet, évêque de Nesqually, dans le territoire de Washington, qui se retire, vu son âge avancé.

Mgr Francis Norbert Blanche, évêque d'Orégon, officiant et le sermon de circonstance a été prêché par le Rév. Thomas Duffy, le jeune et éminent pasteur de l'église de Walla-Walla. Parmi les prêtres canadiens présents, on remarquait le Rév. J. B. Boulet, missionnaire des Indiens de l'agence de Tulalip. Le Rév. J. S. White, de la cathédrale de Portland, Orégon, et le Rév. L. Gaudon.

Mgr Junger est natif de Belgique et, depuis seize ans, était un des vicaires-généraux de Mgr Blanchet. Il est âgé de 45 ans.

Mgr Blanche est le type du Canadien de l'Ouest. Il a été missionnaire aux terres de la Madeleine et au Cap Breton, et plus tard, en 1837, il fut curé de Saint-Charles et arrêté, comme patriote, par les autorités anglaises. En 1846, il était chanoine de la cathédrale de Montréal et fut nommé premier évêque de Walla-Walla, et se rendit, avec son grand-vicaire, le Rév. J. B. A. Brouillet, dans sa nouvelle et lointaine mission.

Les proportions de cette lettre ne me permettent pas de faire même une esquisse de ses travaux pendant 33 ans d'épiscopat. Les Canadiens peuvent être fiers de lui et de son frère.

X.

Washington, le 17 novembre 1879.

DALETOTS D'ASTRACHA.

GARANTIS,

\$20.00

R. J. DEVLIN

184, CANAL STREET.

Vis-à-vis le magasin de gros de C. T. Blake & Co.

Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.

J. FOCKLINGTON, Gérant.

Ottawa, 27 novembre 1879.

Enseigne du Général Wolfe.

Nouveau Magasin de Tabac EN GROS ET EN DETAIL.

Tabac de toute espèce, cigares importés et domestiques, cigares, papier à cigarettes, etc., etc. Pipes de toute espèce, etc., etc. On trouve toujours à cet établissement un assortiment complet de tout ce qui se vend dans un magasin de tabac et à des prix modérés.

W. L. MCARTHUR, Prop.

Ottawa, Nov. 1879.

GIBSON, FILS ET WARNICK.

MANUFACTURIERS DE Biscuits

pour le commerce de gros.

Le plus grand établissement de la vallée d'Ottawa.

Tous nos biscuits sont cuits à la vapeur au moyen d'un fourneau mobile qui a une capacité de 20 quarts de fleur par jour.

Nos employés sont des premiers mains du pays. Nous ne nous occupons que du commerce de gros seulement et garantissons pleine satisfaction.

GIBSON, FILS ET WARNICK, Coin des rues Bank et Queen.

HUILE ASTRALE

DE PRATT

180 degrés à l'épreuve du feu.

La meilleure huile de charbon du monde.

PAS DE FUMÉE, PAS DE SENTEUR, PAS D'EXPLOSION.

SEULEMENT CHEZ SHAW

CRYSTAL HALL

68 Rue Sparks.

PRENEZ GARDE!

Certains gens font passer de l'huile du Canada pour celle des Etats-Unis, présentant l'acheteur de nous fuir leurs clients.

Ceci est faux. Il n'y a pas d'autre huile américaine en ville et aucun marchand ou revendeur ne s'obtient de nous, ni ne peut la vendre. Cette huile ne peut s'acheter que de nous, à notre établissement 63 rue Sparks, et de là est destinée à tous nos clients.

ROBES ! ROBES ! !

ROBES pour l'automne et le printemps.

ROBES pour la maison et le dehors.

ROBES pour la ville et la campagne.

ROBES pour le voyage et la promenade.

ROBES pour les réceptions et soirées.

ROBES

Pour toutes les circonstances, chez STITT et Cie.

Tissus de fabrique domestique..... 22c pour robes.

Serge étamine..... 35 et 37c pour robes.

Tissu commun..... 28c pour robes.

Serge de Cornouailles..... 33c pour robes.

Tissu de Boubaix, de fabrique domestique..... 55c pour robes.

Serge de Gachemire..... 42c pour robes.

ROBES DR STITT et Cie.

NOUVEAUX POMPADOURS.

Cet article est décidément un nouveau et fait décidément une très-belle robe quand on l'emploie avec le cachemire ou la serge.

NOUVEAUX VELOURS POMPADOURS. Chez STITT et Cie.

NOUVEAUX BOIES POMPADOURS. Chez STITT et Cie.

NOUVEAUX CACHEMIRE POMPADOURS. Chez STITT et Cie.

CONFORT ET ÉLÉGANCE DES ROBES.